

Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

**I.1 Numéro du document**

30/147542/1457965

**I.2 Type d'opérateur**

- Operateur  
 Groupe d' opérateurs

**I.3 Opérateur**

**BIOVIE**

60 CHEMIN DES COMMINGUES  
30980 LANGLADE  
France

**I.4 Organisme de contrôle  
ECOCERT FRANCE SAS**

FR-BIO-01  
Lieudit Lamothe Ouest,  
32600 L' Isle Jourdain  
France

**I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs**

DISTRIBUTION/MISE SUR LE MARCHÉ, IMPORTATION

**I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production**

- (A) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux
  - production biologique avec une production non biologique
- (D) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l' aquaculture, destinés à l' alimentation humaine
  - production biologique avec une production non biologique

**II.1 Répertoire des produits****Autres produits alimentaires**

Chlorelle en poudre

Jus d'herbe d'orge en poudre

Poudre d'herbe d'orge

Spiruline en poudre

Biologique  
Biologique  
Biologique  
Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

**I.7 Date et lieu**

29/09/2022 - L'Isle Jourdain  
Le Directeur Général,  
Thierry STOEDZEL

**Signature****I.8 Validité**

Certificat valide du **08/09/2022** au **31/03/2024**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite



Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

### I.1 Numéro du document

30/147542/1457965

### I.2 Type d'opérateur

- Operateur  
 Groupe d' opérateurs

### I.3 Opérateur

**BIOVIE**  
60 CHEMIN DES COMMINGUES  
30980 LANGLADE  
France

### I.4 Organisme de contrôle

**ECOCERT FRANCE SAS**  
FR-BIO-01  
Lieudit Lamothe Ouest,  
32600 L' Isle Jourdain  
France

### Distributeur

Algues  
Céréales, légumineuses et oléagineux  
Energy balls  
Ferments vegan pour yaourts végétaux  
Fève de cacao cru  
Graines à germer  
Grué de cacao cru  
Huiles (lin, chanvre)  
Légumes préparés  
Mangue fraîche  
Pâte de cacao cru 100%  
Plantes séchées, épices et aromates  
Pollen  
sève de bouleau  
Souchet  
Spiruline fraîche et congelée  
Wrap de fruit déshydraté  
Wrap de légume déshydraté

Biologique  
Biologique  
Biologique  
Biologique  
Biologique  
Biologique  
Biologique  
Biologique  
Biologique  
Biologique  
Biologique  
Biologique  
Biologique  
Biologique  
Biologique  
Biologique  
Biologique  
Biologique  
Biologique  
Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

### I.7 Date et lieu

29/09/2022 - L'Isle Jourdain  
Le Directeur Général,  
Thierry STOEDZEL

### Signature

### I.8 Validité

Certificat valide du **08/09/2022** au **31/03/2024**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite

